Société Civile Immobilière MICHELTHOMAS

au capital de 7 622,45 euros

Siège social : 9 impasse Les Hauts de Sérignan

34410 SERIGNAN

R.C.S BEZIERS 378 798 995

**Monsieur ERIC THOMAS**

RESIDENCE GRAND SIECLE

2 PLACE ROYALE

78000 VERSAILLES

SERIGNAN, le 04 mars 2024

Lettre Recommandée avec A.R. (1A 196 099 3610 8)

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre Société se tiendra le 21 mars 2024, à 17h, au siège social de notre société : 9 impasse Les Hauts de Sérignan – 34410 SERIGNAN à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,

- Affectation du résultat de l'exercice.

- Rémunération de la Gérance

Vous trouverez ci-joint :

- le bilan et le compte de résultat,

- le rapport de gestion,

- le rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l’article L 612-5 du Code du commerce

- le texte des résolutions proposées,

- un pouvoir,

Nous vous informons que, conformément à l'article 41 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, ces documents sont tenus à votre disposition au siège social où vous pouvez en prendre connaissance.

Nous vous prions d’agréer, Monsieur, l’expression de nos sentiments distingués.

La Gérance

Société Civile Immobilière MICHELTHOMAS

au capital de 7 622,45 euros

Siège social : 9 impasse Les Hauts de Sérignan

34410 SERIGNAN

R.C.S BEZIERS 378 798 995

**Monsieur Didier THOMAS**

33 avenue du Louvre

78000 VERSAILLES

SERIGNAN, le 04 mars 2024

Lettre Recommandée avec A.R. (1A 196 099 3611 5)

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre Société se tiendra le 21 mars 2024, à 17h, au siège social de notre société : 9 impasse Les Hauts de Sérignan – 34410 SERIGNAN à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,

- Affectation du résultat de l'exercice.

- Rémunération de la Gérance.

Vous trouverez ci-joint :

- le bilan et le compte de résultat,

- le rapport de gestion,

- le rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l’article L 612-5 du Code du commerce

- le texte des résolutions proposées,

- un pouvoir,

Nous vous informons que, conformément à l'article 41 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, ces documents sont tenus à votre disposition au siège social où vous pouvez en prendre connaissance.

Nous vous prions d’agréer, Monsieur, l’expression de nos sentiments distingués.

La Gérance

Société Civile Immobilière MICHELTHOMAS

au capital de 7 622,45 euros

Siège social : 9 impasse Les Hauts de Sérignan

34410 SERIGNAN

R.C.S BEZIERS 378 798 995

**Madame A-M THOMAS-BLONDEL**

67 boulevard Exelmans

75016 PARIS

SERIGNAN, le 04 mars 2024

Lettre Recommandée avec A.R. (1A 196 099 3612 2)

Madame,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre Société se tiendra le 21 mars 2024, à 17h, au siège social de notre société : 9 impasse Les Hauts de Sérignan – 34410 SERIGNAN à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,

- Affectation du résultat de l'exercice.

- Rémunération de la Gérance.

Vous trouverez ci-joint :

- le bilan et le compte de résultat,

- le rapport de gestion,

- le rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l’article L 612-5 du Code du commerce

- le texte des résolutions proposées,

- un pouvoir,

Nous vous informons que, conformément à l'article 41 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, ces documents sont tenus à votre disposition au siège social où vous pouvez en prendre connaissance.

Nous vous prions d’agréer, Madame, l’expression de nos sentiments distingués.

La Gérance

Société Civile Immobilière MICHELTHOMAS

au capital de 7 622,45 euros

Siège social : 9 impasse Les Hauts de Sérignan

34410 SERIGNAN

R.C.S BEZIERS 378 798 995

**Madame A-M THOMAS-BLONDEL**

ORPEA – résidence Saint Joseph

1/3 rue Fauveau

92140 CLAMART

SERIGNAN, le 04 mars 2024

Lettre Recommandée avec A.R. (1A 196 099 3613 9)

Madame,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre Société se tiendra le 21 mars 2024, à 17h, au siège social de notre société : 9 impasse Les Hauts de Sérignan – 34410 SERIGNAN à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,

- Affectation du résultat de l'exercice.

- Rémunération de la Gérance

Vous trouverez ci-joint :

- le bilan et le compte de résultat,

- le rapport de gestion,

- le rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l’article L 612-5 du Code du commerce

- le texte des résolutions proposées,

- un pouvoir,

Nous vous informons que, conformément à l'article 41 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, ces documents sont tenus à votre disposition au siège social où vous pouvez en prendre connaissance.

Nous vous prions d’agréer, Madame, l’expression de nos sentiments distingués.

La Gérance